

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le comité de direction de la Commission de Surveillance du Secteur Financier a décidé en date du 15.1.2002 de nommer Madame Danièle BERNA-OST au poste nouvellement créé de secrétaire général de la CSSF.

Le secrétaire général dirige le secrétariat général qui est en charge des relations externes de la Commission et qui au niveau interne est associé à l'exécution des décisions de la direction.

Le service du secrétariat général est également en charge des questions juridiques générales qui sont à traiter par la Commission.

Luxembourg, le 18 janvier 2002